



## Avis technique – Procédure Simplifiée

### Recyclabilité d'une barquette operculée

DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE	<b>GENERALITES</b>	
	Demandeur	SP GROUP
	Date de la demande	Septembre 2021
	Dénomination	NATURTRAY (130)
	Marché	Alimentaire
	Type de produit emballé	aliments
	<b>DESCRIPTION DE L' EMBALLAGE</b>	
	Forme	Film
	Contenance	-
	Masse vide	365 ± 5 g/m2
	<b>ELEMENTS CONSTITUANTS</b>	
	Corps de l'emballage	papier carton / plastique (PE-EvOH)
	Système de fermeture	Film plastique (opercule)
	Type d'encre/vernis	-
	Type de colle	acrylique
	<b>COMPOSITION DE LA BARQUETTE</b>	
	Papier-carton	82,54 %
	Plastique	14,92 %
	Aluminium	0 %
	Acier	0 %
	Autre	2,54 % (adhésif)
	<b>COMPOSITION DE L'OPERCULE</b>	
	Papier-carton	0 %
	Plastique	100 %
	Aluminium	0 %
	Acier	0 %
	Autre	0%
	<b>COMPOSITION DE L' EMBALLAGE</b>	
Papier-carton	71,2 %	
Plastique	26,6 %	
Aluminium	0%	
Acier	0%	
Autre	2,2 % (adhésif)	
⇒ <i>Elément majoritairement fibreux, non traité pour résistance à l'humidité</i>		
<b>AVIS REFERENTS</b>		
Avis Techniques N°175		

## PRE-REQUIS

- L'emballage est constitué de plus de 50 % (en poids) de papier-carton : cet emballage relève donc de la filière « Emballage papier-carton ».
- Conformément à l'avis général concernant l'impact des emballages ayant contenu des denrées alimentaires sur le recyclage du papier-carton (AG n°2), cet emballage devra être exempt de tout débris pour pouvoir être intégré à la filière « Emballage papier-carton ».

## EVALUATION DES IMPACTS

CARACTERISTIQUES EVALUEES LORS DU RECYCLAGE	EMBALLAGE		
RENDEMENT PAPIER-CARTON	Moyen		
MATIERES DISSOUTES ET COLLOÏDALES	Vernis	Encre	Colle
	-	-	-
ÉNERGIE DE PULPAGE	Ø		

\* en condition minimale d'utilisation    \*\* incluant humidité naturelle et liquide résiduel



Attention

Ø Pas d'impact

⊗ En cours d'étude

> Impact environnemental

## CONCLUSIONS DU CEREC

D'après l'avis technique cité en référence, l'emballage se désintègrera facilement lors de l'étape de pulpage.

Dans ce contexte, le CEREC émet un avis favorable quant à sa recyclabilité au sein de la catégorie 5.03 A par référence à la Norme NF EN 643 regroupant les emballages en papier-carton complexés relevant du circuit municipal.

Cet Avis ne vaut que pour l'emballage tel que soumis au CEREC

## RECOMMANDATIONS DU CEREC

### ECO-CONCEPTION : PISTES D'AMELIORATION DE L'EMBALLAGE

Au-delà de la bonne recyclabilité de l'emballage dans les conditions de régénération utilisées, certains éléments pourraient être améliorés et d'autres, précisés, notamment :

- de limiter la présence de plastique, sous réserve du respect des fonctionnalités requises, tout en veillant à ne pas accroître sa fragmentabilité afin de minimiser la part non fibreuse de l'emballage.

### ECO-CONCEPTION : RECOMMANDATIONS DANS LE CADRE DE TRANSFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Cet avis ne vaut que pour l'emballage non imprimé tel que soumis au CEREC

Dans l'hypothèse où l'emballage ferait l'objet de transformations supplémentaires, le CEREC recommande :

- d'utiliser des encres sans dégorgeement afin de limiter les turbidités dans les eaux de process,
- d'éviter l'utilisation d'adjuvants contenant des huiles minérales, notamment des encres à base d'huiles minérales, afin de prévenir la contamination de la boucle du recyclage emballages par ces substances et d'utiliser des encres à faible migration et sans huiles minérales,



- d'éviter l'utilisation d'une encre de couleur sombre ou vive afin de ne pas colorer les fibres de cellulose lors du recyclage et saturer les eaux du process,

### **CONSIGNES DE TRI**

Le CEREC préconise d'ajouter le pictogramme « TRIMAN » et un pictogramme recommandant de placer l'emballage dans le bac de collecte sélective.

### **VALIDATION**

---



Marie DELAFALIZE



Christian PICARD

DocuSigned by:  
*Marie DELAFALIZE*  
552CD09B3F764DF...

